

Le personnel soignant se méfie des vaccins

> Epidémies
Certaines professions seraient soumises à la vaccination obligatoire

> Ceux qui ne s'y plieraient pas pourraient être déplacés

22 septembre



Magalie Goumaz BERNÉ

Médecins, pharmaciens, infirmiers: les plus grandes associations de professionnels de la santé affichent leur soutien à la nouvelle loi sur les épidémies. Comme elles l'ont dit jeudi à Berne, cette loi est «nécessaire pour mieux protéger la population contre les maladies infectieuses de notre époque». Les citoyens suisses se prononceront le 22 septembre.

Le personnel soignant affiche malgré tout un certain scepticisme vis-à-vis d'une des mesures qui le concerne plus spécialement: la vaccination obligatoire. Les cantons peuvent déjà déclarer des vaccina-

tions obligatoires. La nouvelle loi en précise cependant le cadre: les catégories de personnes concernées devront être nommées, l'obligation sera limitée dans le temps et ceux qui ne s'y soumettront pas pourront être déplacés durant la période critique.

La grippe saisonnière n'est en l'état pas concernée par une obligation de vaccination, pas plus que la rougeole. Même si la loi laisse une certaine marge d'interprétation, la mesure ne devrait s'appliquer que lors de graves pandémies menaçant la santé publique. Comme cela pourrait être le cas pour le virus H7N9, dont des chercheurs viennent de découvrir une probable transmission interhumaine.

80% du personnel soignant n'est pas vacciné contre la grippe saisonnière

Mais le taux de vaccination contre la grippe peut servir de boussole. «80% du personnel soignant ne se laisse pas vacciner contre la grippe saisonnière», affirme le naturopathe Daniel Trappitsch, du comité référendaire. Un pourcentage que relativise Pierre Théraulaz, président de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI). Selon lui, ce pourcentage diminue selon les secteurs. Moins il est en contact

avec des malades fragiles, moins le personnel soignant se fait vacciner.

Infirmière au CHUV à Lausanne, Myriam Lambelet avoue faire partie des réticents, comme la moitié des collègues de son service. «Cette obligation de vaccination me fait peur, dit-elle. Chacun, y compris le personnel soignant, doit pouvoir choisir librement. Lorsqu'une grippe sévit, je préfère porter un masque. Le vaccin n'est pas quelque chose d'anodin. Il y a quelques années, avec le H1N1, j'ai accepté d'être vaccinée. Je n'ai jamais été autant malade que durant cet hiver-là alors qu'en principe, je n'ai jamais la grippe.»

En cas de pandémie, les hôpitaux ne s'attendent néanmoins pas à devoir réorganiser tous leurs services pour écarter du personnel. Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) par exemple appliquent une straté-

gie très claire de promotion de la vaccination dans leurs unités. Une obligation telle que prévue par la nouvelle loi existe déjà pour lutter contre la rougeole. «Le personnel travaillant aux urgences, aux soins intensifs et en pédiatrie doit être vacciné contre la rougeole. Ceux qui refusent ne sont pas affectés à ces secteurs. Mais c'est très rare. Et lorsque nous avons introduit cette mesure, il y a eu très peu de transferts. Les employés ont fait une pesée d'intérêts», explique le professeur Didier Pittet, médecin-chef du service de prévention et contrôle de l'infection des HUG.

Les HUG reviennent pourtant de loin. Dans les années 90, le taux de couverture de la vaccination contre la grippe était de 10%. Des premières actions concrètes ont permis d'atteindre quelques années plus tard

un taux de 25%. En 2009, le H1N1 l'a fait grimper à 60%. Il faut dire que les HUG ont alors fait un pas supplémentaire en imposant un badge «Vacciné(e) pour vous protéger». Le taux est depuis retombé à 50%, ce qui est toutefois nettement mieux que la moyenne nationale. Pour le professeur Didier Pittet, c'est encore trop peu et la Suisse est en retard. En 1996, son service a tenté de comprendre les réticences des employés des HUG. Une étude a été menée et elle a été renouvelée cette année. Première raison évoquée: les gens croient en leur immunité personnelle. Deuxième raison: une préférence pour l'homéopathie. Troisième raison: la peur des vaccins et des aiguilles.

► Décoder le virus H7N9 pour éviter une pandémie: page 20

Les droguistes sont mécontents

> La brochure explicative de la Confédération contient une erreur

La brochure que le Conseil fédéral publie en vue des votations comporte une erreur. Les droguistes y figurent parmi les partisans de la loi sur les épidémies. Or, l'Association suisse des droguistes n'a pas pris position en raison d'opinions divergentes au sein de son comité. La brochure a déjà été imprimée à quelque 5,4 millions d'exemplaires et sera distribuée à tous les citoyens d'ici à fin août. La Chancellerie fédérale indique qu'il n'est plus possible de corriger la version papier mais compte adapter la version électronique.

Pour certains droguistes, ce n'est pas suffisant. Peter Eberhart, député PBD au Grand Conseil bernois et président de l'association cantonale des droguistes, étudie le dépôt d'une plainte. Engagé du côté des oppo-

sants à la loi, il estime que la Confédération ne peut pas se contenter de corriger la version électronique. «Je comprends qu'on ne puisse pas réimprimer une brochure. Par contre, il faudrait au moins y glisser une feuille avec un rectificatif», déclare-t-il. Et il se défend de vouloir tirer parti de cette erreur. «L'information doit être correcte car si elle ne l'est pas et que le résultat est serré, la prestation risque d'être annulée», prévient Peter Eberhart. **M. Go.**

Panorama

Suisse

Pas d'armée de volontaires

Une armée de milice formée de volontaires est une illusion, selon le chef de l'armée, André Blattmann. Il n'y aurait pas assez de volontaires et ceux qui s'annonceraient ne seraient pas les candidats idéaux, a souligné le commandant de corps jeudi à Arbon (TG). (ATS)

Pas d'intégration pour l'UDC

La Confédération n'a pas à promouvoir l'intégration des migrants et jeter ainsi de l'argent par les fenêtres. Opposée à la révision de la loi sur les étrangers aux mains du parlement, l'UDC est venue faire pression jeudi en présentant un papier de position. (ATS)

Le casque à vélo a moins la cote

En Suisse, tous les trois à quatre jours, un cycliste ou un quatuor perd la vie sur la route. Autre évolution inquiétante pour l'assureur Allianz Suisse, les enfants de moins de 14 ans portent moins systématiquement le casque. Leur proportion a baissé de 68% à 63% depuis 2012. (ATS)

Zurich-Lugano en deux heures

Les voyageurs pourront se rendre en train de Zurich à Lugano en moins de deux heures dès 2020, a déclaré jeudi le patron des CFF, Andreas Meyer. Aujourd'hui, ils doivent compter au minimum 2 heures et 37 minutes. (ATS)

Le Genevois qui rêve tout haut de présider l'Algérie

> Candidat Binational et membre du Parti libéral-radical, Ali Benouari vise l'élection présidentielle de 2014. Ancien ministre du Trésor, il s'engage pour une Algérie laïque, parlementaire et libérale

La relance de l'axe Alger-Rabat prend forme sur le bureau, la nouvelle politique industrielle sort à peine de l'imprimante, les contours de l'Union méditerranéenne se déploient sur l'iPad. Dans les locaux de sa société champeloise, Ali Benouari, 62 ans, peaufine son programme de candidature à l'élection présidentielle algérienne de 2014.

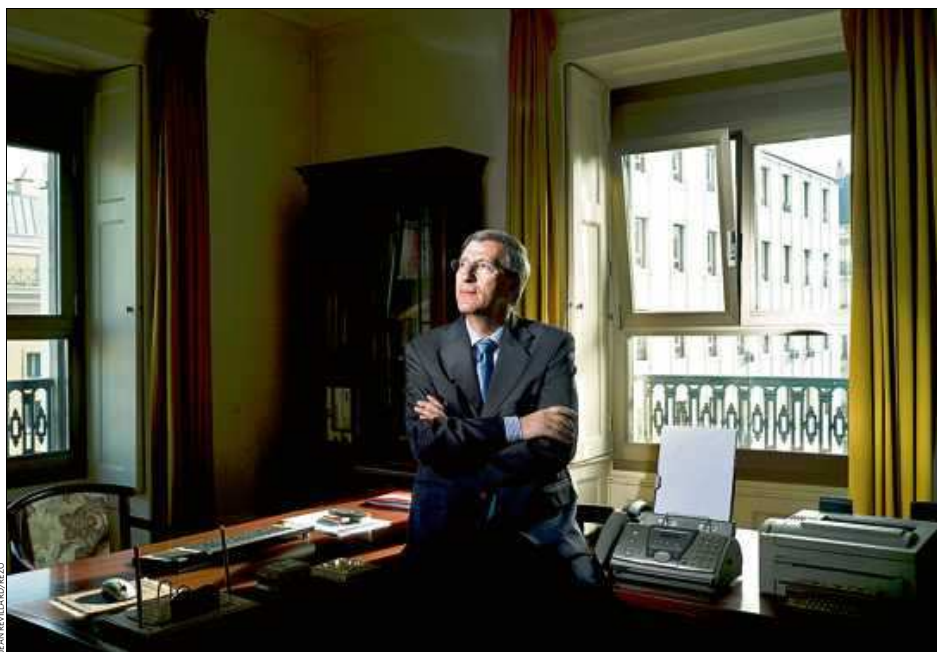
Genevois depuis 1984 et résident colognote, cet ancien ministre délégué au Trésor algérien ressurgit au cœur de l'été médiatique. L'annonce qu'il vient de faire à la Tribune de Genève n'avait rien du coup de chaud: n'était un sens aigu des réalités de son pays, forgé à l'école républicaine de l'Algérie bientôt indépendante, il se verrait déjà à la tête du plus grand Etat du monde arabe.

A Genève, Ali Benouari est loin d'être un inconnu. Economiste, conseiller industriel et financier, ancien banquier, naturalisé en 2000, il a fondé l'Association suisse des musulmans pour la laïcité, fait un passage dans les rangs de l'UDC, quitté le parti devenu trop bloché pour rejoindre le PLR en 2005, brigué le Conseil national en 2007 et le Grand Conseil en 2009.

Deux pays, deux engagements

Sans succès, certes, mais avec assez d'entrain pour convaincre les uns – «Un homme passionné par la chose publique, rassembleur et doté d'une vraie hauteur de vue», assure l'ancien président du Parti radical genevois, Patrick Malek-Aghar – et pour cabrer les autres: «On n'a jamais pu connaître le fond de sa pensée, hésite un UDC anonyme. Je n'exclus pas qu'il suive la direction du vent. Après avoir posé pour l'Hebdo drapé dans les couleurs suisses, il va pouvoir changer de drapeau...»

Aujourd'hui coprésident de la section Cologny du PLR et demain président de la République algérienne? Ali Benouari sait que le grand écart peut faire ricocher. Mais il ne s'embarrasse pas plus des sceptiques qu'il ne se presse les pieds dans les étendards: «Ce sont deux engagements différents. Si j'avais été élu au Conseil national, j'aurais mis fin à mes ambitions politiques en Algérie.



Dans son bureau genevois, Ali Benouari élabore les grands axes de son programme présidentiel. Sa candidature n'a rien d'un coup médiatique, dit-il: «Si on ne m'empêche pas de me présenter, je peux gagner.» ARCHIVES

Mon engagement en Suisse tient de l'ancrage citoyen. Il tend à prouver que je suis bel et bien Suisse et intégré. C'est un moyen de faire accepter ma famille, mon nom. En Algérie, c'est autre chose. Là, je suis mû par la nécessité d'aider.»

Prétendre à la fonction suprême dans un pays de 38 millions d'habitants: l'affaire n'a effectivement pas grand-chose à voir avec la préparation d'une assemblée de commune. Mais Ali Benouari semble prêt à en découdre et ne tient plus en place. «Il y a l'âge, d'abord, qui vient frapper à ma porte. Et puis il y a la colère, surtout, en voyant que le gouvernement a réussi à ruiner ce pays malgré une manne pétrolière et gazière de 700 milliards de dollars. La structure

industrielle est détruite, la structure morale aussi, et avec une corruption galopante et une paix sociale achetée à grands renforts de dépenses publiques. Ce grand pays ne produit plus rien et n'a pas formé sa jeunesse. La famine frappera à la porte le jour où la rente pétrolière sera dissipée.»

Alors que le président Bouteflika est au plus mal et que le Printemps arabe joue les prolongations, le double national est convaincu que les astres sont alignés, même pour une candidature hors-soi: «Le monde arabe doit regarder plus loin que le bout de son nez et comprendre que la proximité avec les Occidentaux est plus grande qu'on ne le croit. Avec l'ouverture des médias, de plus en plus d'Algériens se sont mis à réflé-

chir, tant le débat politique local est désespérant de médiocrité et de trucages. Si on ne m'empêche pas de me présenter, je peux gagner.»

Il faudra pour cela qu'il réunisse 75 000 signatures de citoyens ou 500 parrainages d'élus locaux. Deux obstacles dont il ne fait pas grand cas pour l'instant. L'heure étant à l'élaboration du projet. Une Algérie parlementaire, laïque et démocratique, «pour en finir avec le régime présidentiel et la logique atavique du raisin. Une Algérie libérale aussi. Sur le plan économique d'abord – privatisation des entreprises publiques, développement d'un secteur financier, réforme fiscale et monétaire, «flat tax» à 10% –, mais aussi social, autour d'une nouvelle Constitution

qui consacre la liberté de conscience. «Comment sortir par le haut de l'impasse islamiste? En composant avec l'islam politique, qui doit pouvoir s'exprimer.»

L'actualité du grand voisin égyptien fait ici figure d'exemple à ne pas suivre: «On aurait dû laisser faire pendant quelques années. Laisser les islamistes s'empêtrer dans leurs contradictions.» Pourtant, lui objecte-t-on, c'est sous un gouvernement dont il était ministre de plein exercice que le processus démocratique algérien fut aussi interrompu, en 1992, par crainte de voir le Front islamique du salut (FIS) raffer la mise. «J'ai voté cette interruption, admet Ali Benouari sans se défaire. Retrospectivement, c'était une erreur.»

Si fugace fut-elle, l'expérience gouvernementale du candidat Benouari – entre juin 1991 et février 1992 – est aujourd'hui un atout autant qu'une douleur. Un atout, parce que la fonction lui a offert une certaine notoriété en Algérie, où il passe «au moins dix jours par mois depuis vingt-cinq ans». Une douleur, parce que sa mission de ministre du Trésor – «Trouver de l'argent pour renflouer des caisses vidées par l'économie planifiée et lutter contre la corruption» – s'est interrompue brutalement. «J'avais lancé une opération «mains propres» dans les banques, dans l'agroalimentaire. Cela m'a valu des menaces, même longtemps après. Y compris sur ma famille.»

Retour aux affaires

Celui qu'il manie la langue française avec l'élégance des élites maghrébines formées dans les grandes écoles reste pourtant prudent sur cette parenthèse, qui ne lui a pas valu que des amis. Tout juste laisse-t-il entendre que les critiques de ses détracteurs – il surestimerait sa fonction passée, ne connaîtrait pas bien son pays, voire aurait lui-même manqué d'intégrité – ne sont pas étrangères à sa détermination d' alors. «J'ai croisé le fer avec la grande corruption. Ceci explique certainement cela», lâche-t-il du bout des lèvres.

Quoi qu'il en soit, après une longue carrière dans le privé, de la salle des marchés de la banque Al Saudi entre Paris et Genève à la fondation de la Société Générale Algérie, première banque étrangère du pays, Ali Benouari promet que son rêve de retour aux affaires publiques n'est pas tout le jour médiatique. Qu'il y pense tous les jours et qu'il y croit vraiment, «sans quoi ce serait ridicule.» Et si ce baroud relevait simplement du besoin de reconnaissance? ose-t-on sur le pas de la porte. Battu à deux reprises dans les urnes en Suisse, Ali Benouari cherche-t-il à prendre sa revanche sur un pays natal qui ne l'aurait pas non plus reconnu à sa juste valeur? «Je ne le sais pas moi-même, sourit-il. Une revanche à prendre? J'aimerais surtout terminer un travail inachevé.»

Alexis Favre